



# PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 27 mai 2020

### EPIDEMIE DE DENGUE : NOUS SOMMES TOUS CONCERNES, AGISSONS !

L'épidémie de dengue se poursuit dans toutes les communes de l'île. Du 11 au 17 mai, 872 cas de dengue ont été signalés. Après 5 semaines consécutives à un haut niveau d'activité épidémique à plus de 1000 cas confirmés par semaine (avec un pic de plus de 1500 cas du 20 au 26 avril), une tendance à la diminution du nombre de cas semble à présent se profiler. Toutefois, cette baisse est encore à interpréter avec prudence et devra être confirmée dans les prochaines semaines.

La préfecture de La Réunion et l'ARS rappellent à la population l'importance des mesures de prévention essentielles pour lutter contre la dengue : consulter rapidement un médecin en cas de symptômes, se protéger des piqûres de moustiques et continuer à se protéger même malade pour protéger ses proches, et éliminer les gîtes larvaires tout autour de son domicile.

#### Situation épidémiologique au 25 mai 2020

*(données de la Cire OI, Santé Publique France)*

La dengue circule dans toute l'île depuis plusieurs semaines.

Les principaux regroupements de cas (foyers de dengue) se situent à :

#### Région Sud

- Saint-Louis (Bel Air, Les Cocos, Camp du Gol, La Rivière, Cité Cocos, Petit Bon Dieu, Les Canots, Roches Maigres, Les Makes)
- Saint-Pierre (Grands Bois, Ravine des cafres, Basse Terre les bas, Les Lataniers, Condée)
- Les Avirons (Tevelaves, Bras Sec les bas Barouty)
- L'Étang Salé (Les Canots, La Ravine Sheunon)
- L'Entre-Deux (Le Grand Fond Interieur, Le Chemin Tourangeau)
- Saint-Philippe (Le centre-Ville)
- Le Tampon (La Chatoire, Sarda Garriga, les 400, Trois Mares les hauts, Le Bérive)

#### Région Ouest

- Saint-Paul (Le Fond de Puits, le Grainoire, Ho Fo, Le Trou d'Eau, le Tan Rouge, Carosse, saint-Gilles, les Aigrettes, Fleurimont, plateau caillou, citerne Partage, bellemène, L'étang, La Plaine, sans Soucis)
- La Possession (Saint-Laurent, le Cap Noir, Sainte-Thérèse, le camp Magloire)
- Saint-Leu (Piton Saint-Leu, Butor, quatre Robinets, Cité Pêcheurs, Chemin Dubuisson, La fontaine, Les Camélias, Saint-Christophe, La Chaloupe Saint-Leu, Les Colimaçons Stella)

#### Depuis le début de l'année

- **Plus de 10 000 cas autochtones confirmés**
- **400 hospitalisations**
- **1 222 passages aux urgences**
- **9 décès** (dont 6 directement liés à la dengue) et 2 en cours d'investigation

- Trois Bassins (la souris blanche, Le Cocâtre)
- Le Port (le Cœur saignant, Cité 20 Décembre, Parc Boisé, Mondon, Cimetière Marin,)

### Région Nord

- Sainte-Marie (bois rouge, Les Cocotiers, Indigo)
- Saint-Denis (la Source, La Bretagne, Sainte-Clotilde, Moufia Bois de Nèfles, Saint François les hauts )
- Sainte-Suzanne (Bras Pistolet)

### Région Est

- Saint-André (Cambuston, La Cressonnière, Milles Roches, la Ravine Creuse)
- Bras Panon (Rivière du Mât)
- Saint-Benoit (Centre-Ville, Bras Fusil, Saint-Anne, Chemin Morange)
- Sainte-Rose (Piton Sainte-Rose)

Afin de limiter la propagation du virus, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS et du SDIS poursuivent les opérations de démoustication jour et nuit, en intégrant les mesures barrières contre la diffusion du COVID. Ces traitements sont indispensables pour lutter contre l'épidémie et doivent être accompagnés par la mobilisation active des Réunionnais au quotidien pour être pleinement efficaces. L'élimination des gîtes larvaires est en effet l'affaire de tous.

### Recommandations pour lutter contre la dengue

- **Se protéger des piqûres de moustique** (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs), **et continuer à se protéger même malade** pour ne pas contaminer son entourage
- **Vider tout ce qui peut contenir de l'eau à son domicile** (éliminer les gîtes larvaires) : soucoupes et petits objets, vérification de l'écoulement des gouttières, respect des jours d'enlèvement des déchets, abriter les pneus
- **Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes** : fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements ou fatigue.  
Appelez votre médecin avant de vous rendre à son cabinet médical : il décidera avec vous de la meilleure prise en charge (consultation au cabinet ou à distance) et vous orientera vers un laboratoire d'analyses médicales pour confirmation du diagnostic de la dengue.



### Contact presse

### Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77  
 Mèl : communication@reunion.pref.gouv.fr  
 Internet : www.reunion.gouv.fr  
 Twitter et Facebook @Prefet974